

de la chambre de commerce du Canada à sa session de janvier 1873, à l'époque même où l'on prétend que quelques membres du parti libéral ont énoncé des principes protectionnistes. Voici une résolution qui fut alors présentée par monsieur Thos. White, de Montréal :

“ Que, sans émettre d'opinion sur quelques-uns des détails du tarif des douanes, ou sur les anomalies qui sont inévitables dans tous les tarifs, cette Chambre est d'avis qu'il ne doit y être apporté aucun changement, à moins que les exigences du service public ne demandent des revenus plus considérables et que, s'il est fait une augmentation, cette augmentation soit faite d'accord avec le principe du tarif douanier actuel qui, tout en ne gênant pas le commerce du Canada, offre une protection incidente à ses manufactures.

“ Que cette Chambre est aussi d'avis qu'il est très important, et pour le commerce et pour les manufactures du pays, que la politique fiscale du Canada soit permanente, et qu'il ne soit fait au tarif aucune modification qui ne soit absolument exigée par les nécessités du revenu.”

Cette résolution fait voir clairement, je crois, qu'en 1873 l'honorable député de Cardwell (M. White) professait les principes d'un tarif proportionné aux besoins du revenu. Il est vrai que l'habile discours qu'il a prononcé hier indique que ses opinions sont complètement modifiées ; mais est-il à blâmer ? Je ne le pense pas, et cet exemple démontre seulement que même les hommes distingués changent quelques fois d'idées, comme le commun de mortels. Si donc, les deux côtés de la Chambre offrent ce spectacle, les honorables députés de la droite, qui vivent dans des maisons de verre, devraient s'abstenir de jeter la pierre.

On a beaucoup parlé des Etats-Unis au cours de ce débat, et plusieurs honorables députés, parmi lesquels j'ai particulièrement remarqué mon honorable ami d'Ottawa (M. Tassé) nous ont invités à contempler la grande prospérité que ce pays doit à la protection.

Mon honorable ami est loin d'être annexioniste, et si on a jamais douté de sa loyauté, ce doute a dû se dissiper, au moment où il a prononcé son habile discours. Il a paru disposé à dénoncer, non seulement l'annexion, mais encore ceux qui ont pu avoir autrefois des tendances annexionnistes. Il a consacré une grande partie de son discours à Louis-Joseph Papineau, réprochant particulièrement l'admiration du grand tribunal pour les institutions américaines. Mais à mesure

qu'il avançait, j'ai pu supposer qu'après tout mon honorable ami trouvait que les Etats-Unis ont du bon. Il a parlé en termes chaleureux de la merveilleuse prospérité de ce pays, et, suivant sans doute l'exemple de mon honorable ami le député de Rouville (M. Gigault) il s'est plu à mettre copieusement à contribution les discours protectionnistes de Henry Clay, l'un des enfants les plus distingués des Etats-Unis. Mon honorable ami est allé si loin, dans cette voie, qu'il m'a fait l'effet de croire qu'Henry Clay est la seule autorité qui mérite d'être citée, et d'avoir oublié les grandes personnalités de sir Robert Peel, de Richard Cobden, de John Bright et d'autres hommes d'Etat anglais éminents dont les opinions en matières d'économie politique ont, dans ces derniers temps, jeté un jour si lumineux sur le monde commercial.

Mais les honorables membres de la droite n'ont pas prouvé que cette prospérité des Etats-Unis fût réelle ; tandis que mes honorables amis les députés de Brant-sud et de Norfolk-Nord (MM. Patterson et Charlton) ont clairement démontré par des faits incontestables que cette prospérité tant vantée n'est que factice comparée à celle dont nos voisins jouissaient autrefois. Qui ne se rappelle que, pendant des années, des millions d'individus (appelés vagabonds) cessèrent totalement d'être producteurs, tout en restant consommateurs, sous le système bienfaisant de la protection !... Pareil état de choses ne s'était jamais vu aux Etats-Unis auparavant... Qui ne se rappelle l'immense émeute qui éclata dans ce pays, durant l'été de 1877, s'étendant de l'est à l'ouest, provoquée par la réduction des gages, et qui, avoir presque pris les proportions d'une révolte, n'a pu être étouffée que par l'intervention des troupes et qu'après avoir causé la destruction de propriété pour une valeur de huit à dix millions de piastres ?

Certes, des faits de cette nature n'accusent pas l'existence d'une très grande prospérité. Cependant, s'il est sur ce vaste globe, un pays où la protection aurait pu faire apprécier ses bienfaits résultats, ce sont assurément les Etats-Unis qui possèdent un territoire dont le sol fournit presque toutes les espèces de produits, favorisés de tous les genres de climats et d'un commerce national dix fois plus considérable que leur commerce